

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 32 (2002)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Courrier : médicaments et envois postaux

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Médicaments et envois postaux

Décidément, La Poste n'a plus la cote parmi nos lecteurs. Les lacunes de ce service apparaissent au grand jour. Voici deux témoignages.

**I**l y a peu, j'ai reçu une publicité émanant de ma caisse maladie, qui invite ses membres à utiliser un service de vente de médicaments par correspondance. Il suffit d'envoyer son ordonnance et l'on reçoit son médicament par la poste. Tout est rose, dans cette information qui garantit un rabais substantiel, un prix exempt de la taxe pour l'ouverture d'un dossier, ainsi que la taxe pour conseil. De plus, les frais postaux sont entièrement pris en charge par le fournisseur. De quoi rêver!

Ce qui n'est pas dit, c'est que l'envoi doit être remis en main propre. En cas d'absence, il faut aller le chercher à la poste. Si celle-ci livre l'envoi avec retard, l'expéditeur n'est pas responsable. Deux exemples récents démontrent les risques que représentent ce type d'achat: une personne souffrant de troubles respiratoires se trouve à cours de médicament. Elle ne le recevra que tardivement par la poste

et son pharmacien doit la dépanner en urgence. Une autre personne, souffrant d'infection à l'orteil, se voit prescrire un antibiotique. L'infection gagne 15 cm par jour, pour atteindre l'aine en cinq jours, avec risque de septicémie. Le médicament lui parvient par poste après cinq jours, alors que le pharmacien le lui fournit en deux heures. Il convient de peser le pour et le contre.

*René Zutter  
1226 Thônex*

## Service à domicile

J'ai reçu un tous ménages de La Poste, qui vante sur tous les tons les avantages du service à domicile. Cela pose des questions. Le passage du facteur, chargé des tâches et des visites à domicile, pourra-t-il être attendu à une heure plus ou moins régulière? Risque-t-on de rater le facteur lorsqu'on a besoin de ses services? La sécurité du facteur porteur de valeurs est-elle assurée? Le temps de la causette sera-t-il chronométré?

*Rita Siegwart  
1735 Giffers*

## Spray au poivre

Vous stigmatisez avec raison les arnaques. Mais dans le numéro de mars figure une publicité pour un spray de défense au poivre proposé à Fr. 25.- (pour six pièces), bien qu'en réalité il

coûte Fr. 29.90 à l'unité (plus 9.90 de frais d'expédition, écrit en caractère minuscule). J'estime que cette annonce est trompeuse dans sa rédaction, sa forme et sa disposition et l'assimile à de l'arnaque. Remarque subsidiaire: à mon avis, cette publicité n'a pas sa place dans «notre» journal, car encore faut-il avoir l'occasion et surtout la possibilité physique de mettre en œuvre cet instrument pour s'en servir avec efficacité contre un adversaire plus fort que soi.

*Michel Perret  
1315 La Sarraz*

## Histoires de vieux

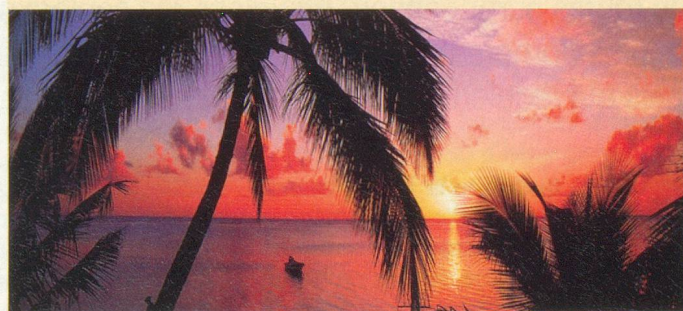
Quand ma fille m'a dit qu'elle m'avait abonné à *Générations*, je ne vous cacherai pas que je n'étais pas enchanté. Je me suis dit: Oh! là là, des histoires de vieux pour les vieux, ce ne sera pas drôle! Il y aura à chaque page un clin d'œil pour me rappeler que j'ai 86 ans. Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir un journal intéressant, varié, beau sous toutes ses formes, que je lis avec plaisir. Merci de tout cœur et mes meilleures salutations à toute l'équipe.

*Magali Voirol  
2502 Bienne*

## NOS LECTEURS À L'ÎLE MAURICE

Une trentaine de lecteurs de *Générations* ont passé deux semaines à l'île Maurice à la fin du mois de février. Ils ont envoyé cette charmante carte, accompagnée de leurs commentaires: «Un bonjour plein de soleil et de chaleur», Y. Jutzi; «Formidable!», L. Bersier;

«Merci, c'est super!», Suz. Imobersteg; «Sensass, nous reviendrons», A. et J. Balmer; «Excellent voyage!», J. et G. Crozet; «Quinzaine magnifique!», Liliane et Michel Pidoux. Ont signé: W. Brandt, L. Nagi, J. Lenoir, R. Bussinger, M. et P. Freymond, Mireille et Jean-Paul Moret.



## D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Un article vous a fait réagir, écrivez à l'adresse suivante:

**Générations, CP 2633,  
1002 Lausanne**

**Sur notre site Internet:  
www.magazinegenerations.ch**